

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 063-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.202

Déposée le: 20.02.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: —
Proposition du
Conseil-exécutif:



Achat d'iPhones par la police

En 2014, la Police cantonale a acheté plus de 800 iPhones, à un tarif plus élevé encore que celui payé par les particuliers. Un nouvel appel d'offres est actuellement en cours jusqu'à la mi-février, pour 1220 appareils de la dernière génération, l'iPhone 6. L'appel d'offres ne s'adresse qu'à un seul fournisseur, Apple, pour la simple raison que l'application de la police ne tourne que sous Apple. Pourtant, il ne serait pas difficile de développer une application fonctionnant également avec d'autres systèmes d'exploitation. La presse a d'ailleurs déjà abordé la question.

L'iPhone 6 coûte environ 800 francs, soit 40 pour cent de plus que les autres smartphones.

Adapter l'application de la police pour qu'elle puisse tourner sous d'autres systèmes d'exploitation (android et/ou Windows) engendrait certes des coûts uniques de développement, mais qui seraient rapidement amortis du fait du prix moins élevé des appareils. La police pourrait également acheter des téléphones correspondant mieux aux besoins des différentes unités (p. ex. appareils étanches, etc.).

En n'achetant que des iPhones, le canton se met pour des années en situation de dépendance par rapport à un seul fournisseur. Il est ainsi mal placé pour négocier, ce qui augmente les dépenses.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. N'est-il vraiment pas possible d'acheter autre chose que des iPhones ?
2. Pourquoi l'application de la police n'est-elle pas adaptée pour fonctionner avec d'autres systèmes d'exploitation ?